

# La parole des enfants

Outreau risque de nuire sérieusement à la cause des enfants victimes, surtout de milieux défavorisés. A-t-on sacralisé leur parole? Je crois plutôt que le système psycho-socio-judiciaire concerné les a traités avec beaucoup d'irrespect et d'incompétence. En leur nom, il faut donc réaffirmer avec vigueur que, dès l'âge d'école primaire, l'enfant qui, en dehors de toute pression, prend la responsabilité grave de mettre en cause un puissant -parfois un parent- par la révélation d'un abus, a beaucoup de chances de dire vrai pour l'essentiel. Mensonges, fabulations ou erreurs de bonne foi restent rares et sont alors surtout le fait de tous petits ou d'enfants sous pression (jusqu'à la pression involontaire des pairs dans les accusations collectives) : d'où l'intérêt d'une analyse soigneuse et détaillée du contexte et de leur discours.. car même alors, l'abus reste possible..

Quelque inacceptable que soit l'emprisonnement d'adultes suspects sur des bases non fondées - sinon parfois par la seule volonté de puissance de l'institution judiciaire - il ne faut pas oublier que l'inverse se produit bien plus souvent : des enfants vraiment victimes ne sont pas pris au sérieux, les investigations s'enlisent et débouchent sur des non-lieux basés sur une appréciation beaucoup trop frileuse de la présomption d'innocence. En 2004, la société des adultes s'est ressaisie et a appris à beaucoup moins se laisser déstabiliser qu'il y a 10 ans par les enfants, même crédibles, et par leurs défenseurs.

Le dispositif de prise en charge de ces enfants doit donc demeurer généreux, coordonné et compétent. Qualités qui seraient mieux atteintes si tous, et notamment les experts, se référaient, non à leurs connaissances et expériences générales, mais à des grilles d'analyse du contexte et du discours de l'enfant qui font un large consensus international, comme la SVA québécoise (*statement validation analysis*). En outre, qu'ils continuent à exprimer clairement et courageusement leur intime conviction sur la crédibilité des dires de l'enfant, qui inclut régulièrement la désignation d'un agresseur précis, sans pour autant se transformer en enquêteurs.

Le Pr Jean-Yves Hayez a publié *La sexualité des enfants* (Ed.O. Jacob)